

Fonctionnement du comité

Le conseil d'administration :

La composition du Conseil d'Administration du comité de quartier pour l'année 2024 :

ARMAND
Christian

HARANT

Danielle

AYME
Claude

HERISSAN
Thierry

BACHETTO
Thérèse

KACIEL
Jean Gilles

BLADIER
Jean-Paul

LAHRER
Paul

BLADIER
René

MERCIER
Henriette

CILLER
Marc

PELAMOURGUE
Michel

COMPARET
Claude

PEYRE
Pascal

FINIEL
Bernard

QUIOT
Anne-Marie

GALLIER
Gilles

RIAUBLANC
Patrick

GUENESCHEAU
Sébastien

SEGUY
François

.
Election
du bureau :

Ont été élus à l'unanimité :

Président: Claude COMPARET

Trésorière : Henriette MERCIER

Secrétaire : Danielle HARANT

Vice-présidente: Anne-Marie QUIOT

Secrétaire Adjoint : Gilles GALLIER

Trésorier Adjoint : Thierry HERISSAN

Le Conseil de quartier :

Régi par la loi, notre conseil des quartiers regroupe les quartiers Ventabren, La Gazelle & Route d'Uzes, Jean-Bouin, Mas de Mingue, Pont de Justice, Courbessac.

Il est composé de 5 collèges, se réunit 3 fois par an :

- Collège des élus, le Président est désigné par le Maire,

- Collège des comités de quartier

- Collège des institutions : Ecole Nationale de Police nationale, clinique Les Franciscaines, Inspection académique, sociétés de HLM

- Collège des associations & désignés par la Municipalité

- Collège des habitants & désignés par la Municipalité.

Il dispose d'un budget qui est dépensé pour la réalisation de travaux afin d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers (Pour 2007, 77000€).

Il fait remonter les problèmes et les souhaits des populations aux élus.

Il est informé des projets importants de la ville par exemple : TCSP (Transport en commun en Site Propre) & PAPI (Plan d'Aménagement et de Protection contre les inondations)...